



## LA CARPE MAREUILLAISE VOUS INFORME

Monsieur Benoist BROCARD, Préfet de la Vendée, vient de signer l'abrogation de l'arrêté préfectoral du 31 Mars dernier interdisant la pêche en eau douce en Vendée.

La pratique de la pêche en eau douce sur les rivières, lacs et marais sera de nouveau autorisée à partir du Mardi 12 mai, sous conditions :

- Il sera impératif de respecter les mesures barrières de distanciation **avec notamment plus d'un mètre entre chaque pêcheur du bord mais également à partir d'une embarcation.**
- Concernant la pêche en embarcation (bateau, float tube, canoé...) **pas plus d'une personne par embarcation.**
- Interdiction de partager son matériel de pêche à plusieurs pêcheurs.
- Les concours ou manifestations de pêche collectives de type lâchers de truites, enduro carpes, concours de pêche au coup... etc., du bord ou en embarcation, en eaux libres ou en eaux closes, **seront interdites jusqu'au 30 juin 2020 inclus. (Attention il semblerait que la pêche via embarcation soit interdite par arrêté communal par la ville de la Roche-Sur-Yon)**
- Les contrôles des cartes de pêche par les agents assermentés se feront sans contact avec le pêcheur, pour cela il vous faudra sortir votre carte pêche pour qu'elle soit scannée par le contrôleur. Vous veillerez à respecter les mesures barrières de distanciation sociale lors du contrôle.

Nous comptons sur votre sérieux et votre civisme pour que notre retour sur les bords de nos cours d'eau soit une réussite !

Cette réouverture qui s'est réalisée avec difficultés a été possible grâce au travail en amont des services de la Fédération, et ces dernières heures, grâce au soutien d'Hamid OUMOUSA Directeur de la FNPF, de M. Bruno RETAILLEAU Sénateur de la Vendée, de M. Valentin JOSSE, vice-président du conseil départemental de la Vendée, de Mme Annick BILLON Sénatrice de la Vendée et de nos partenaires magasins de pêche, notamment l'Escale du Pêcheur à Fontenay le Comte.

**L'ensemble des instances associatives de la pêche de loisir souhaite à chacun d'entre vous un excellent retour au bord de l'eau !**

A. BUCHOU, Président Fédéral